

C'était en 1965...

René de Chantal

Volume 31, Number 2, Fall 1995

Georges-André Vachon

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035972ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035972ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

de Chantal, R. (1995). C'était en 1965... *Études françaises*, 31(2), 11–14.
<https://doi.org/10.7202/035972ar>

C'était en 1965...

RENÉ DE CHANTAL

Au début des années 60, la faculté des lettres de l'Université de Montréal poursuivait la vie calme et paisible des institutions assoupies à l'ombre des traditions.

Mais, en bas, dans la plaine, les choses commençaient à bouger : en 1961, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement de la province de Québec, dont le nom nous paraît aujourd'hui empreint d'un parfum suranné, démarrait ses travaux ; on osait, après tant d'années d'attente, créer un ministère de l'Éducation, en 1964 ; trois ans plus tard, les premiers collèges d'enseignement général et professionnel ouvraient leurs portes ; on allait même jusqu'à nationaliser l'électricité ! Bref, la Révolution tranquille portait ses premiers fruits.

La faculté n'allait pas rester longtemps à l'abri de ce ferment qui soulevait la province. Sentant que des réformes s'imposaient, la haute direction de l'Université eut l'idée de demander à la France de lui envoyer un professeur pour faire une enquête approfondie sur les structures et les programmes de la faculté. Au terme d'une année d'analyses serrées, le chargé de mission déposa son rapport. L'Université l'accepta et le mit en œuvre. Quel bouleversement s'ensuivit !

On réorganisa l'administration, on organisa les disciplines en départements, on restructura complètement les programmes. Dorénavant, la faculté offrirait, en s'inspirant du modèle français, une licence ès lettres en trois ans, un diplôme d'études supérieures, et un doctorat ès lettres. Enfin, signe des temps, un doyen laïc était nommé en attendant le premier recteur laïc trois ans plus tard. Pressenti par le professeur qui m'avait déniché à l'Université d'Ottawa, je fus nommé directeur du nouveau département d'études françaises en 1962.

Avant de prendre mes fonctions en juillet, je me rappelle être venu d'Ottawa rencontrer pour la première fois la

poignée de collègues en place ; je n'en connaissais et n'étais connu d'aucun, bel exemple de parachutage s'il en fût ! Au cours de la journée, nous avons établi le programme de la rentrée et distribué les cours.

En l'espace de trois ans, le département prit une expansion phénoménale ; pour faire face à l'accroissement du nombre d'étudiants et à l'explosion des programmes, il fallut doubler le corps professoral.

À peine le nouveau programme de la licence commençait-il à être rodé, qu'on décida de l'abandonner ; comme la France elle-même changeait de fond en comble ses structures et qu'au niveau du deuxième cycle, on offrait maintenant des maîtrises en attendant les magistères et les « masters », la faculté se résigna à adopter un nouveau système adapté cette fois à la réalité nord-américaine : baccalauréat spécialisé, baccalauréat avec sujet majeur et baccalauréat avec sujets mineurs. La maîtrise ès arts et le Ph. D. remplacèrent le D.E.S et le doctorat ès lettres. En 1972, la faculté des lettres elle-même devait disparaître, ainsi que quatre autres facultés, pour être remplacées par la faculté des arts et des sciences et la faculté des études supérieures.

C'est dans ce climat de remise en question des structures et des programmes, de bouillonnement intellectuel et de foisonnement d'initiatives de toutes sortes, que se situe la création d'*Études françaises*.

Ne doutant de rien, la jeune équipe, sur la lancée du nouveau département, avait voulu se doter d'une revue qui servirait de tribune aux professeurs. Un comité de rédaction fut constitué pour me seconder ; je salue ici le travail fécond accompli par ces pionniers : Michel Mansuy, Bernard Beugnot, Nicole Deschamps et Albert Le Grand.

J'ai retrouvé un exemplaire du premier numéro, celui du 1^{er} février 1965. Ce qui me frappe d'abord, c'est la couleur d'un vert olive éteint de la couverture sur laquelle se détache le titre glacé de la revue. Je me rappelle avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie à essayer de dessiner une maquette de la couverture telle que je la souhaitais, claire, sobre et élégante.

J'apportai le résultat de mes travaux à M. Lucien Piché, le vice-recteur de l'Université, mais celui-ci ne voulut rien entendre : il prenait très au sérieux son rôle de protecteur des Presses de l'Université de Montréal et il suivait avec un intérêt passionné et d'un œil vigilant les activités des P.U.M. ; ne tolérant aucune déviation de l'orthodoxie de la maison, il nous imposa la couleur qui avait été choisie pour toutes les publications des Presses.

Le titre de la revue nous donna bien du mal également. Nous voulions qu'il fit référence à la littérature française mais aussi à la nôtre, comme le précise le bandeau descriptif sous le titre : «Revue des lettres françaises et canadiennes-françaises».

Les études sur la littérature canadienne-française font-elles partie des études françaises? Grave question. On sortait à peine alors d'un débat passionné qui avait secoué le Landerneau littéraire aussi bien à Paris qu'à Montréal après la guerre; à coups d'images empruntées à la sylviculture, on s'était demandé, de part et d'autre de l'Atlantique, si notre littérature était une branche de l'arbre français ou un arbrisseau d'essence française poussant dans le sol canadien.

Sur cette question s'en était tout naturellement greffée une autre, tout aussi angoissante, sur la langue que devraient utiliser les écrivains d'ici quand il s'agissait de mettre en scène des personnages du cru. Ce dilemme, qui n'avait jamais cessé de préoccuper nos auteurs, trouvait à l'époque un regain d'actualité dans les prises de position vigoureuses et décapantes de la revue *Parti Pris* fondée en 1963.

Le professeur David Hayne faisait le point sur cette affaire dans l'excellent article sur les «Grandes options de la littérature canadienne-française», que nous allions publier dans le premier numéro.

Finalement, nous nous sommes mis d'accord sur *Études françaises*, car d'une part, il nous paraissait utile que la revue portât le nom de notre département et d'autre part, la langue française nous semblait le dénominateur commun entre la littérature française et la littérature canadienne-française.

Rien ne me paraît mieux dater ce premier numéro et marquer le chemin parcouru depuis vingt-cinq ans que l'omniprésence de l'expression *canadienne-française* remplacée maintenant par celle de *littérature québécoise*, comme l'Académie canadienne-française est devenue récemment l'Académie des lettres du Québec.

Outre l'article de David Hayne, on note en effet au sommaire la chronique des «Lettres canadiennes-françaises» de Jean Éthier-Blais, la «Bibliographie des lettres canadiennes-françaises» de Réginald Hamel, directeur du Centre de documentation des lettres canadiennes-françaises, de même qu'il est beaucoup question du Canada français et des lettres canadiennes-françaises dans l'avant-propos.

L'ambition de l'équipe, telle que la rédaction l'expose dans ces premières pages, peut paraître démesurée : il s'agissait d'offrir un lieu d'échanges entre Montréal, le Canada, les États-Unis et l'Europe à tous ceux qui s'intéressaient à ce que l'on n'appelait pas encore couramment la francophonie, tout

en faisant connaître la littérature canadienne d'expression française.

L'action de notre périodique trouva un prolongement dans le « Prix de la revue *Études françaises* » créé en 1967 grâce à la générosité d'un imprimeur de Montréal, Monsieur J.-Alex. Thérien. Le premier prix fut attribué en 1968 à Ahmadou Kourouma, de la Côte-d'Ivoire, pour son récit *Les Soleils des indépendances* et le deuxième, en 1970, couronna *L'Homme rapaillé* de Gaston Miron.

Ces deux premiers choix me semblent confirmer les grandes orientations de la revue : s'ouvrir au monde francophone mais souligner l'apport unique de nos écrivains. L'ambitieux programme de la revue s'est-il réalisé au cours des ans ?

Je laisse à d'autres le soin de répondre à cette question, tout en rendant hommage à tous ceux qui se sont dévoués inlassablement pour assurer l'existence de la revue et son épanouissement.